

Les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) en Gironde

1. L'offre médico-sociale

En Gironde, 100 places sont installées spécifiquement à destination des enfants avec TSA : 53 places en IME et 47 places en SESSAD (soit 2% de l'offre MS pour enfants). En établissement, l'externat est le mode d'accueil privilégié. Le taux d'équipement est de 0,3 place « autisme » pour 1000 enfants de moins de 20 ans.

Places installées pour enfants présentant un TSA, selon la catégorie d'ESMS et modalités d'accueil.

	Externat	Internat	Milieu ordinaire	Total	Part de places « autisme » dans l'offre MS pour enfants	Taux d'équipement en places « autisme »	Taux d'équipement régional
SESSAD			47	47	5%	0,1	0,2
IME	45	8		53	4%	0,1	0,3
Autres étab.							0,1
Ensemble	45	8	47	100	2%	0,3	0,7

Sources : FINESS au 01/12/2016, Insee RP 2013

Par ailleurs, en Gironde, deux unités d'enseignement en maternelle Autisme/TED (UEMA) ont été installées : une à Arcachon, à l'école maternelle Jeanne d'Arc Osiris et l'autre à Bordeaux à l'école maternelle Anatole France. Elles accueillent, conformément au plan autisme 2013/2017, au maximum 7 enfants de 3 à 6 ans.

2. Les enfants avec un TSA accompagnés par le secteur médico-social

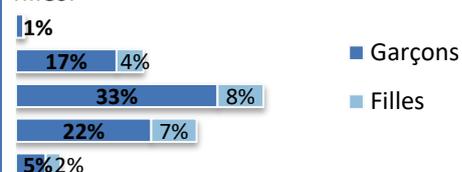
En 2014, sur le département, 839 enfants avec TSA¹ (440 avec un diagnostic de psychose infantile) ont pu être décrits avec l'enquête ES : 688 sont accueillis en établissement et 151 accompagnés par un SESSAD. Ils occupent 23% de l'offre MS pour enfants. Cette année-là, 16% des enfants avec TSA décrits sont accueillis sur une place déclarée spécifiquement dédiée à la prise en charge des TSA (soit 133 enfants dont 18 avec une psychose infantile)

L'enquête ES 2014, en Gironde : 91% des ESMS « Enfants » ont répondu à l'enquête ES « volet clientèle ». 93% des enfants présents au 31/12/2014 ont été décrits par les structures répondant (soit 3760 enfants, pour un taux d'occupation de 99% de la capacité installée déclarée)

Les caractéristiques d'âge et de sexe des enfants avec un TSA accompagnés

	Accueil en établissement		Accompagnement en SESSAD		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0-5 ans	8	1%	4	3%	12	1%
6-10 ans	122	18%	53	35%	175	21%
11-15 ans	273	40%	70	46%	343	41%
16-19 ans	225	33%	23	15%	248	30%
20 et +	60	9%	1	1%	61	7%
Ensemble	688	100%	151	100%	839	100%

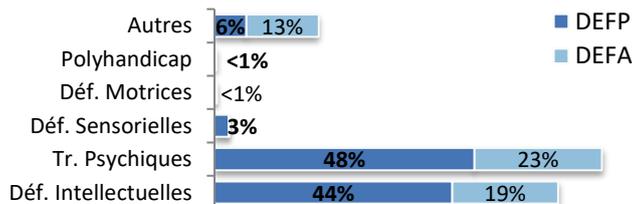
Les garçons avec un TSA sont surreprésentés, 78%, pour 22% de filles.



Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAL

Les déficiences principales (DEFP) et associées (DEFA) des enfants avec un TSA

	DEFP	DEFA
Déf. Intellectuelles	365	162
Tr. Psychiques	399	195
Déf. Sensorielles	22	1
Déf. Motrices	1	3
Polyhandicap	3	
Autres	49	111
Ensemble	839	472



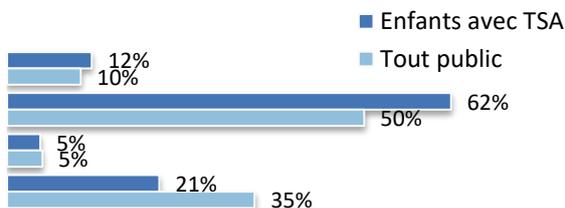
Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAL

¹ L'effectif inclut les enfants décrits avec une « psychose infantile ». En effet, dans la nomenclature de l'enquête ES concernant les pathologies, persiste ce diagnostic qui n'est pas reconnu par la CIM 10 et est jugé contestable par la HAS.

57% des enfants avec un trouble du spectre de l'autisme cumulent au moins 2 déficiences ou un polyhandicap. 63% présentent une déficience intellectuelle dont 13% un retard mental sévère à profond ; 71% présentent un trouble psychique dont 34%, en rapport avec des troubles psychiatriques graves.

Scolarité des enfants avec un TSA, âgés de 3 à 15 ans et accompagnés par le secteur médico-social.

	Effectif	%
Non scolarisé	59	12%
Scolarité en Unité d'Enseignement	309	62%
Scolarité en interne et en inclusion	23	5%
Scolarité en inclusion	106	21%
Ensemble	497	100%



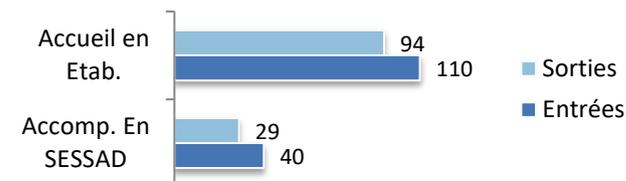
Source : Drees, enquête ES 2014 – traitement CREAI

En Gironde, 21% des enfants de 3 à 15 ans suivis avec un TSA bénéficient d'une scolarisation en milieu ordinaire (contre 35% pour l'ensemble des enfants de 3-15 ans suivis). Le taux de non scolarisation est par ailleurs légèrement plus important chez les enfants avec TSA (12% vs 10%).

Au-delà des élèves décrits par l'enquête ES, l'Éducation Nationale² recensait en 2015-2016, 722 élèves porteurs d'autisme/TED scolarisés en milieu ordinaire soit 14% des élèves en situation de handicap, scolarisés en milieu ordinaire.

Les flux : entrées et sorties 2014

En 2014, 150 enfants avec TSA sont entrés en établissement ou service médico-social et 123 en sont sortis. En établissements ou en SESSAD, le nombre d'entrées d'enfants avec un TSA est supérieur, cette année-là, au nombre de sorties.



Source : Drees Enquête ES 2014 – traitement CREAI

3. Les soins en psychiatrie

En 2015, selon les données sur les séjours hospitaliers en psychiatrie (RIM-P), 1 185 enfants de moins de 20 ans ont été suivis par le secteur sanitaire pour un syndrome d'autisme ou de troubles envahissants du développement :

- 57% en ambulatoire (CMP, CATTP, consultations externes...)
- 36% ont été pris en charge à temps partiel en hôpital de jour ou ateliers thérapeutiques.
- 6% ont été pris en charge à temps complet (hospitalisation à temps plein notamment)

Au total, 2329 enfants de moins de 20 ans sont ainsi recensés sur le département à partir des données disponibles (Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 et RIM-P 2015). L'application de la prévalence des troubles envahissants du développement dont l'autisme énoncée par la HAS (1 pour 150 enfants de moins de 20 ans) conduit à une estimation de 2367 enfants pouvant être concernés.

Nombre d'enfants avec autisme ou autres TED identifié en Dordogne et estimation selon la prévalence HAS

	Effectif	%
Les suivis en pédopsychiatrie (0-19 ans)	1185	51%
Les enfants accompagnés en ESMS	839	36%
Les élèves non suivis par le secteur médico-social	305	13%
Nombre d'enfants avec TSA recensé	2329	100%
Estimation du nombre d'enfants autistes/TED (0-19 ans) selon la prévalence HAS (1/150)	2367	

Sources : RIM-P 2015 ; Drees, enquête ES 2014 ; Enquête EN n°3 et 12, 2015 ; Insee RP 2013.

² Données sur la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap, issues des enquêtes EN n°3 et 12.